INFO-PARENTS

– Notre journal mensuel

Nous vous invitons à consulter le site Internet de notre école à l'adresse suivante : https://stedouard.csdgs.qc.ca/

Thème de l'année : Vivre ensemble!

Lundi 29 août	AG des parents et rencontres de parents de début d'année
Mercredi 31 août	Première journée de classe
Lundi 5 septembre	Fête du travail - Congé
Vendredi 9 septembre	Fête de la rentrée – course en couleurs (remise au 12 sept. en cas de pluie)
Lundi 30 septembre	Prise de présences officielle pour le MEES **La présence en classe de tous les élèves est importante.**
Mercredi 5 octobre	Photographies scolaires

Mot de la direction

Chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'amorce cette deuxième rentrée avec vous, cette fois sous le thème de « vivre ensemble »! Avec tous les défis que nous avons dû surmonter dans les dernières années, il nous semblait important de revenir à l'essentiel, soit aux humains et aux relations harmonieuses que nous cultivons entre nous… C'est donc en toute bienveillance les uns envers les autres que la belle équipe de Saint-Édouard s'engage à déployer toute l'énergie et la créativité nécessaires pour assurer la sécurité, le bien-être et les apprentissages de vos enfants! Je profite de l'occasion pour vous remercier à l'avance de votre implication dans la vie scolaire de votre enfant et de votre précieuse collaboration auprès de l'équipe-école. Ce travail d'équipe est essentiel pour la réussite de tous!

Que cette nouvelle année scolaire soit riche et douce pour chacun d'entre vous…

« Si tout le monde avance ensemble, le succès prend soin de lui-même. » - Henry Ford

Geneviève Allaire, directrice

Nouvelle secrétaire d'école

Je profite de ce premier Info-Parents pour vous présenter notre nouvelle secrétaire d'école : Karine Santerre. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous! Puisque c'est son poste, elle devrait s'installer avec nous pour un petit bout! 😊

Vous pouvez la joindre au 514-380-8899 poste 4711 ou par courriel au stedouard@cssdgs.gouv.qc.ca

Horaire des élèves – Arrivées et départs

À compter de **7 h 50**, les enseignants surveillent sur la cour d'école. Les élèves marcheurs et les élèves transportés par autobus ou par leurs parents peuvent entrer dans la cour à ce moment. Il y a toujours la possibilité d'attendre la cloche dans la « zone des marcheurs » située dans le stationnement.

NOUVEAUTÉ 22-23 : Afin d'améliorer la SÉCURITÉ des élèves lors de l'arrivée et du départ, nous avons modifié les consignes du débarcadère et des espaces de stationnement des parents. Merci de visionner la capsule suivante pour connaitre tous les détails : Nouvelles consignes débarcadère - École Saint-Édouard - Août 2022

Les cours débutent à 7 h 55.
Le départ pour la période du dîner est à 11 h 20.
Seuls les élèves du service de garde et du service de la surveillance du midi peuvent être présents sur la cour pendant la période du dîner. Les élèves marcheurs doivent être de retour sur la cour à **12 h 37**.
La cloche du retour du dîner sonne à 12 h 37 et les cours débutent à 12 h 40.
Le départ en après-midi est à 15 h.

Comme vous le savez, la ponctualité est une bonne habitude à prendre. Les billets de retard seront d'ailleurs de retour cette année.

Débarcadère autobus

Nous vous demandons de respecter cette zone qui est réservée aux autobus seulement. Toutefois, en contexte régulier, le matin avant 7 h 30 et le soir après 15 h 15, vous pouvez vous stationner à cet endroit pour venir chercher ou porter votre enfant au service de garde*.
N'oubliez pas de faire attention à nos marcheurs!
Sachez que la sécurité de nos élèves est une priorité pour nous.

EAU POTABLE - IMPORTANT

Malheureusement, nous n'aurons pas d'eau potable à l'école pour 24 à 48 mois. Dans les circonstances, plusieurs refroidisseurs d'eau ont été installés durant l'été et les élèves pourront y remplir une bouteille d'eau. Afin d'améliorer la logistique, nous vous demandons de fournir à votre enfant une bouteille d'eau réutilisable étanche (qui ne se déversera pas si elle est échappée) PLEINE à tous les jours. Merci de votre précieuse collaboration!

Absences des élèves

Lors de l'absence de votre enfant, **vous devez aviser l'école avant 7 h 50**. Vous pouvez le faire en laissant un message sur la boîte vocale de l'école, en tout temps, 24 h / 24, au **514 380-8899, poste 4711** ou par courrier électronique à l'adresse suivante : stedouard@cssdgs.gouv.qc.ca

Rendez-vous durant les heures de classe

Il arrive parfois que des élèves doivent quitter l'école durant la journée pour se rendre à un rendez-vous et, par le fait même, manquent des heures de cours. S'il vous est impossible d'obtenir un rendez-vous en dehors des heures de classe, **veuillez signifier par écrit (idéalement dans l'agenda) à l'enseignante de votre enfant l'heure à laquelle vous viendrez le chercher**.

PRÉCISION : Lorsque l'enfant est inscrit au service de garde ou au service du diner et qu'il ne s'y présentera pas pour une raison exceptionnelle (ex. rendez-vous sur l'heure du lunch ou tout de suite à la fin des classes), **il est essentiel que vous lui remettiez une note écrite sur laquelle se retrouvent les informations suivantes : Date, nom de l'élève, groupe, la description de la situation, le nom du parent, la signature du parent et un numéro de téléphone pour le joindre facilement.**

Cette note devra être laissée dans la nouvelle boîte aux lettres du service de garde/service du midi devant le secrétariat. Les paiements par chèque ou par argent pourront également être déposés dans cette boîte aux lettres verrouillée.

Médication – Rappel des bonnes pratiques

Cette année, une attention particulière sera mise sur le protocole d'administration de la médication. Si votre enfant doit prendre un médicament, merci de remplir le formulaire à cet effet en fournissant une copie de sa prescription précisant la posologie et la fréquence. Seuls ces médicaments pourront être administrés par notre personnel. Ces médicaments seront d'ailleurs conservés sous clé au secrétariat. ***Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de laisser une médication (avec ou sans prescription) à un enfant dans son sac d'école ou sa boîte à dîner.***

Règles sanitaires :

Même si le masque n'est plus obligatoire pour tous, il peut être porté par les élèves qui le souhaitent et doit être porté dans certains contextes précis (ex. l'élève est contact domiciliaire avec un cas positif). Évidemment, le lavage des mains et la désinfection feront encore partie des pratiques courantes. Tous les liens pertinents sont par ici :

- Symptômes, transmission et traitement (COVID-19) | Gouvernement du Québec (quebec.ca)
- Quand faut-il s'isoler | Gouvernement du Québec (quebec.ca)
- Quoi faire en situation d'isolement | Gouvernement du Québec (quebec.ca)
- Outil d'autoévaluation COVID-19 | Gouvernement du Québec (quebec.ca)
- Utilisation des tests rapides | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Utilisation des micro-ondes :

Afin de faciliter la logistique de la rentrée, il ne sera pas possible d'utiliser les micro-ondes en septembre. Toutefois, si les consignes sanitaires le permettent toujours, nous envisageons une utilisation partielle (avec un horaire) à partir d'octobre. Merci de votre patience!

Première rencontre de parents avec l'enseignante titulaire

C'est ce soir (lundi 29 août 2022) que se tiendra la première rencontre de parents avec l'enseignante titulaire lors de laquelle vous seront fournies des informations concernant le fonctionnement de la classe, les moyens de communication privilégiés, les devoirs et les leçons, etc. Les rencontres se feront directement dans les classes à compter de 19 h.

Assemblée générale annuelle des parents

L'assemblée générale annuelle des parents aura lieu ce soir également (29 août 2022) à 18 h 30 dans la salle polyvalente. Les élections des membres du conseil d'établissement seront à l'ordre du jour de l'assemblée et nous avons présentement quelques postes à combler. Votre participation est évidemment souhaitée!

Première communication

La première communication vous sera envoyée au cours de la semaine du 13 octobre 2022. Vous y retrouverez les observations de l'enseignante ainsi que des informations sur les apprentissages et le développement de votre enfant. Cette année, l'année sera divisée en trois étapes et vous recevrez donc trois bulletins en plus de la première communication. Le résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages pour chaque niveau d'enseignement sera d'ailleurs bientôt disponible sur le site de l'école.

Étape 1	31 août 2022 au 10 novembre 2022 (48 jours)
Étape 2	11 novembre 2022 au 17 février 2023 (56 jours)
Étape 3	20 février 2023 au 22 juin 2023 (76 jours)

La planification annuelle complète sera bientôt disponible sur le site Web de l'école.

Facturations

Vous recevrez vers la mi-septembre la facture du matériel pédagogique qui sera utilisé en classe. Cette facture ne sera pas remise en « version papier », elle sera disponible sur le portail parents sous la rubrique « Finances – État de compte ». Toutes vos factures de l'école s'y retrouveront (effets scolaires, surveillance du midi et service de garde). Veuillez noter que nous privilégions le paiement par Internet. Si vous avez besoin d'aide pour votre paiement Internet, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école. Chaque facture représente un numéro différent lorsque vous effectuez un paiement en ligne alors il est important de bien vérifier quelle facture est payée.
Les factures pour la surveillance du midi et du service de garde seront remises mensuellement. Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Pierre Décoste au 514 380-8899, poste 4719.

Portail-Parents pour les nouveaux élèves

Pour les nouveaux enfants, vous devrez aller vous inscrire sur https://portailparents.ca/accueil/fr/ et appuyer sur « Se connecter » ensuite sur « Créez votre compte ». Vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant alors vous devrez communiquer par courriel ou par téléphone avec la secrétaire de l'école afin de l'obtenir. Ensuite, vous aurez accès aux bulletins, aux factures et à toute autre information en lien avec le portail et l'école de votre enfant.

AVIS DE RECHERCHE – Postes de surveillants au service du midi :
Nous vivons actuellement dans un contexte de pénurie importante de personnel. Nous sommes donc encore à la recherche de deux surveillants pour notre service du midi. Il s'agit de postes de 7 h 30 par semaine, soit de 90 minutes par jour (11 h 10 – 12 h 40). Le taux horaire débute à 22,18 $ et le diplôme de 5e secondaire n'est plus obligatoire. Merci de communiquer avec Marie-Pierre Décoste au 514-380-8899, poste 4719 si cette opportunité vous intéresse! Bienvenue aux retraités! 😊

L'ENSEIGNEMENT : UNE PRIORITÉ !
Il est important que les élèves arrivent à l'école avec tout leur matériel (sac d'école, boîte à lunch, collations et vêtements appropriés pour la température). Il arrive parfois que des parents nous apportent une boîte à lunch, des chaussures ou du matériel de classe au cours de la journée. Cela nous oblige à appeler en classe et cela nuit au déroulement des cours. Nous comptons sur votre collaboration.

Bonne année scolaire à tous!

Geneviève Allaire
Directrice